



MAIRIE D'AUZANCES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 27 MAI 2020 à 20 HEURES

Présents : Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Fabien JAMME, Leilha BERTHON, Georges DIONNET, Christian SCARAMUCCIA, Serge DESBOUDARD, Chrystelle VAXIVIERE, Jean-Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Christine BICHON-MOREL, Jean-Pol GILBERT, Delphine DIONNET, Bastien GENDRAUD, Marie-Claude BOUGNOUX

- ✓ Bastien GENDRAUD est désigné comme secrétaire de séance.

1 - Installation du Conseil Municipal par le Maire sortant

Françoise SIMON, Maire d'Auzances sortante, déclare : Françoise SIMON, Fabien JAMME, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Leilha BERTHON, Serge DESBOUDARD, Chrystelle VAXIVIERE, Jean-Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Georges DIONNET, Christine BICHON-MOREL, Jean-Pol GILBERT, Delphine DIONNET, Bastien GENDRAUD, Marie-Claude BOUGNOUX **installés dans leur fonction de conseillers municipaux suite à l'élection municipale du 15 mars 2020.**

Françoise SIMON remercie les nouveaux conseillers d'avoir déjà travaillé pendant la période de crise sanitaire liée au COVID-19 alors qu'ils n'étaient pas encore installés dans leur fonction à ce moment-là.

2 – Election du Maire

Françoise SIMON, Maire sortante, passe la Présidence au doyen d'âge, Georges DIONNET, pour l'élection du Maire au scrutin secret (art.L2121-21 du CGCT) à la majorité absolue pour les 2 premiers tours et à la majorité relative pour le 3^{ème} tour (+ âgé élu en cas d'égalité des suffrages (art. L2122-7 et L2122-7-1 du CGCT)).

Georges DIONNET demande à l'assemblée qui est candidat au mandat de Maire. Françoise SIMON se porte candidate au mandat de Maire.

Au premier tour de scrutin, Françoise SIMON est élue Maire à la majorité absolue (14 voix – 1 blanc).

Françoise SIMON remercie ses colistiers de leur confiance et émet le souhait que chaque conseiller puisse donner son avis sur les projets municipaux et espère continuer de

travailler ainsi. Elle insiste sur l'importance du dialogue, du travail d'équipe, de la confiance et du respect de la démocratie.

3 - Fixation du nombre des Adjoints au Maire

Madame le Maire rappelle que, conformément à l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, leur nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 4 pour Auzances.

Compte tenu de la façon dont elle souhaite travailler, Madame le Maire propose de fixer le nombre d'Adjoints à 4.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe à 4 le nombre d'Adjoints au Maire.

4 - Election des Adjoints au Maire (scrutin de liste)

Scrutin de liste à la majorité absolue pour les 2 premiers tours et à la majorité relative pour le 3^{ème} tour, le plus âgé étant élu en cas d'égalité des suffrages (art.L2122-7 et L2122-7-1 du CGCT).

Caroline LE CORRE, Fabien JAMME, Leilha BERTHON, Georges DIONNET se présentent ensemble comme Adjoints au Maire.

La liste d'Adjoints est élue à l'unanimité des suffrages (15).

5 - Lecture et remise de la Charte de l'Elu Local.

Après en avoir donné lecture, Madame le Maire remet à chaque Conseiller Municipal la Charte de l'élue local.

6 – Versement des indemnités de fonction aux Maire et Adjoints au Maire

Les Maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le conseil municipal peut, à la demande écrite du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

Madame le Maire propose de continuer comme à l'accoutumé, que les 4 Adjoints perçoivent la même indemnité sans distinction de rang.

D'autre part, comme prévu entre colistiers, Madame le Maire propose de déléguer un Conseiller Municipal aux associations car cette tâche est chronophage et il est difficile au Maire et aux Adjoints de l'assumer en plus de toutes les autres.

Madame le Maire lit un courrier aux Conseillers Municipaux pour minorer son indemnité légale de Maire.

Elle précise l'enveloppe budgétaire légalement allouée :

Maire : 51,60% de l'IB 1027, soit 2006, 93 €

4 Adjoints : $4 \times (19,80\% \text{ de l'IB } 1027)$, soit $4 \times 770,10 = 3080,40 \text{ €}$

Total : 5 087,33 €

puis propose la répartition suivante :

Maire : $46,28\% \text{ de l'IB } 1027 = 1800,00 \text{ €}$

4 Adjoints : $12,08\% \text{ de l'IB } 1027 = 469,84 \text{ €} \times 4 = 1 879,36 \text{ €}$

1 conseiller municipal : $4,63\% \text{ de l'IB } 1027 = 180,08 \text{ €}$

Total : 3 859,44 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les indemnités de fonctions à compter de ce jour à Madame le Maire, aux 4 Adjoints et à un conseiller municipal en charge des associations, telles que proposées par Madame le Maire.

7 – Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Une délégation nous permet de gagner du temps et de ne pas réunir le conseil très fréquemment. Parfois, une grande réactivité est nécessaire. Bien sûr, tout sera malgré tout discuté soit en conseil informel soit en conseil officiel. Une délégation se matérialise par une décision et non une délibération.

Selon l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire propose de lui déléguer les compétences suivantes :

1°) Procéder, dans les limites d'un montant unitaire ou annuel de 100 000 Euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, ainsi que prendre les décisions mentionnées au III de l'article L 1618-2 et au a) de l'article L 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires (décisions de déroger à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'État).

2°) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans le cadre des Marchés à Procédure Adaptée.

3°) Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes.

4°) Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

5°) Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

6°) Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien, sur tout le territoire de la commune et dans la limite d'un montant de 50 000,00 Euros.

7°) Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 Euros.

8°) Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite de 1 000, 00 Euros.

9°) Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 50 000, 00 Euros par année civile.

10°) Exercer, au nom de la commune, le droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial, sur tout le territoire de la commune et dans la limite d'un montant de 100 000, 00 Euros.

11°) Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

12°) Demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, ou à tout autre organisme public et privé, tout type de subventions pour financer les travaux et les projets communaux, quels que soient leurs montants.

Caroline Le Corre, Maire Adjoint, précise que Madame le Maire, lors du dernier mandat, n'a jamais abusé de ses dérogations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne à Madame le Maire les délégations sollicitées.

8 – Election des délégués dans les organismes extérieurs

• Conseil d'administration de l'EHPAD

2 Délégués titulaires/ pas de suppléant
Marie-Claude BOUGNOUX
Christine BICHON-MOREL

• Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD

2 Délégués titulaires/ pas de suppléant
Caroline LE CORRE
Georges DIONNET

• SIVOM

2 Délégués titulaires	2 Délégués suppléants
Georges DIONNET	Leilha BERTHON
Fabien JAMME	Jean-Pascal HELION

• **Syndicat des Energies de la Creuse (SDEC)**

2 Délégués titulaires	2 Délégués suppléants
Jean-Pol GILBERT	Georges DIONNET
Fabien JAMME	Serge DESBOUDARD

• **Conseil d'administration du Collège**

1 Délégué titulaire	1 Délégué suppléant
Caroline LE CORRE	Chrystelle VAXIVIERE

• **Conseils d'écoles (maternelle + élémentaire)**

1 Délégué titulaire	1 Délégué suppléant
Delphine DIONNET	Leilha BERTHON

• **Syndicat de la Rozeille**

2 Délégués titulaires	2 Délégués suppléants
Françoise SUDI GUIRAL	Leilha BERTHON
Georges DIONNET	Caroline LE CORRE

• **CNAS**

1 Délégué titulaire
Leilha BERTHON

• **Syndicat Intercommunal pour le Développement de l'Informatique Communale de la Creuse (SDIC 23)**

1 Délégué titulaire	1 Délégué suppléant
Fabien JAMME	Christian SCARAMUCCIA

• **1 Correspondant Défense**

Nom	Prénom	Adresse
SUDI GUIRAL	Françoise	25, rue de la Victoire 23700 AUZANCES

• **Association des Communes Jumelées de Nouvelle aquitaine**

3 représentants parmi lesquels au moins un administrateur du comité de jumelage non élu d'un conseil municipal ou communautaire
Christian SCARAMUCCIA
Florence BARBET-ROLLIN
Elisabeth ARNAUD

• **Bureau du Comice Agricole**

6 Délégués titulaires
Bastien GENDRAUD
Georges DIONNET
Delphine DIONNET
Serge DESBOUDARD
Caroline LE CORRE
Fabien JAMME

• **1 représentant CAUE de la Creuse**

Françoise SUDI GUIRAL

A l'unanimité des votants, le Conseil Municipal donne son accord pour ces diverses représentations.

9 – Création des différentes commissions (uniquement membres élus) ou des Comités Consultatifs (membres élus ou non)

Madame le Maire propose de parler dans un premier temps des commissions municipales et dans un second temps que chacun fasse part des gens qui seraient intéressés pour participer à des comités consultatifs.

Madame le Maire précise que, pour chaque commission, tout le Conseil Municipal recevra une invitation, même ceux qui n'en font pas partie, et qu'ainsi chacun pourra y assister s'il le souhaite ou s'il le peut.

• **Commission MAPA – Marché à Procédure Adaptée (présidée par le Maire)**

La commission MAPA est informelle, elle ouvre et étudie les plis en procédure de marchés à procédures adaptées.

Madame le Maire explique qu'elle souhaite établir une procédure à marchés subséquents pour retenir 3 ou 4 prestataires de chaque corps de métiers afin de pouvoir les consulter rapidement en cas de besoin.

3 Délégués titulaires	3 Délégués suppléants
Jean-Pascal HELION	Caroline LE CORRE
Georges DIONNET	Fabien JAMME
Christian SCARAMUCCIA	Jean-Pol GILBERT

• **Commission d'Appels d'Offres**

La CAO est obligatoire, elle ouvre et étudie les plis en marchés à procédure formalisées. Madame Le Maire précise que cette commission sera composée des mêmes délégués que la commission MAPA.

3 Délégués titulaires	3 Délégués suppléants
Jean-Pascal HELION	Caroline LE CORRE
Georges DIONNET	Fabien JAMME
Christian SCARAMUCCIA	Jean-Pol GILBERT

• **Commission Communale des Impôts Directs**

Elle est composée du Maire (ou du 1^{er} Adjoint la suppléant) et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants désignés par les services des finances publiques sur proposition de 24 élus ou non de plus de 25 ans, inscrits au rôle des contributions directes : 12 titulaires (y compris 2 hors commune) et 12 suppléants (y compris 2 hors commune)

12 Délégués titulaires	12 Délégués suppléants
Christian SCARAMUCCIA	Fabien JAMME
Serge DESBOUDARD	Georges DIONNET
Leilha BERTHON	
Henri TIXIER (Mainsat)	
Marcel ROBBY	
Jean-Pierre POUCHOL (Les Mars)	
Jean-Michel GREGOIRE	
Jean-Louis BICHON-MOREL	
Richard LIORET	

• **Délégués à la commission de contrôle de la liste électorale (hors Maire & Adjoints)**

Serge DESBOUDARD - titulaire

Christine BICHON-MOREL – suppléante

Chrystelle VAXIVIERE – suppléante

• **Commission administration et personnel**

Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Fabien JAMME, Leilha BERTHON, Georges DIONNET

• **Comité consultatif finances**

Examen des demandes de subvention, forme de présentation budgétaire, recherches d'économies sur des dépenses de fonctionnement (téléphonie, énergies...), gestion de la dette et des emprunts

Françoise SIMON, Leilha BERTHON, Caroline LE CORRE, Fabien JAMME, Marcel ROBBY, Josette ALLOCHON, Jean-Michel ROUX, Marc TROCELLIER

• **Comité consultatif communication / information**

Réalisation et correction du bulletin municipal, des pages infos,

Mise à jour du site Internet, travail sur un partenariat avec les écoles ou le collège pour des enregistrements audio

Rédaction d'articles de presse

Etude d'une communication particulière sur la saison culturelle

Fabien JAMME, Chrystelle VAXIVIERE, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Marcel ROBBY

• **Commission Travaux / Sécurité / Accessibilité**

Programmation des travaux pour la durée du mandat à partir d'un état des lieux (voirie, bâtiment, éclairage public...) et préparation des dossiers de demandes de subvention, suivi des travaux, suivi des jeux et des ERP (sécurité), signalétique

Voirie

Bâtiments

Réseaux (eaux pluviales, fibre)

Sécurité / accessibilité

Georges DIONNET, Fabien JAMME, Bastien GENDRAUD, Jean-Pol GILBERT, Françoise SUDI GUIRAL, Christian SCARAMUCCIA, Jean-Michel ROUX, Philippe BOYER, Michel PERIGAUD

• **Commission Jeunesse / Petite Enfance / Enfance (en lien avec la Communauté de Communes) Périscolaire**

Suivi de l'ALSH Micado, accompagnement gestion cantine, garderie

Travail sur la petite enfance et sur les modes de garde en lien avec la communauté de communes

Actions jeunes

Françoise SIMON, Delphine DIONNET, Chrystelle VAXIVIERE, Christine BICHON-MOREL, Membres du CAVL Agir, responsables de la garderie et de la restauration scolaire

• **Commission Solidarité / Accompagnement**

Aide & soutien aux personnes en difficulté, préparation des colis de Noël, développer le lien intergénérationnel

Serge DESBOUDARD, représentant des associations caritatives d'Auzances (Secours Populaire, Secours catholique, Restos du cœur, Croix Rouge), Christiane DUMONTAUD, Nicole TARDY, Gérard LANORE, Bernadette DIGAUD, Delphine DIONNET, Membres du CAVL Agir

• **Commission bien vivre ensemble/ mieux accueillir**

Culture/Patrimoine : *organisation d'une saison culturelle (recherche de partenariats, d'événementiels...), valorisation du patrimoine historique et des traditions locales, signalétique touristique (URGENT)*

Cadre de vie /tourisme : *aménagement paysager, balades curieuses, fleurissement participatif, concours de fleurissement, aménagement des espaces verts, Parc de Coux (gestion et valorisation)*

Fêtes & cérémonies / Manifestations : *gestion et anticipation avec le personnel de tous les événements*

Christian SCARAMUCCIA, Caroline LE CORRE (parc de Coux), Chrystelle VAXIVIERE (cadre de vie), Delphine DIONNET, Françoise SUDI GUIRAL (culture et patrimoine), Leilha BERTHON (vie locale et événements), Marie-Claude BOUGNOUX, Mireille RAYNAUD

• **Commission des sports**

Gestion des espaces sportifs, présence aux AG, planning de l'espace A Venuat

Serge DESBOUDARD, Bastien GENDRAUD, Georges DIONNET

• **COPILS en cours** : Extension Mairie – Extension Réhabilitation Gendarmerie – Création Local socio-culturel Espace André Venuat - Aménagement centre-bourg et places

Madame le Maire rappelle que les COPILS travaillent en amont des projets. Une fois que les projets sont lancés, il s'agit de suivi de travaux et ces copils, en l'occurrence sont terminés.

De nouveaux comités de pilotage sont à créer :

Aménagement des places de l'Hôtel de Ville et Jean Moulin en lien avec le Champ de Foire (pour déposer dossier DETR 2021) avec déconstruction de l'immeuble Clidière.

Aménagement salle des fêtes (réhabilitation & restructuration),

Devenir de l'ancienne laiterie

Devenir de la gare

Aménagement du stade

• **En lien avec la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine :**

- **Développement Economique** : Caroline LE CORRE
- **Santé, accueil des nouveaux professionnels** : Marie-Claude BOUGNOUX
- **Accueil**
- **Enfance**
- **PLUI/urbanisme**

Madame le Maire souhaite que, rapidement, soit lancée une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville.

Fabien JAMME souligne que les projets d'envergure demandent une planification très longue.

Leilha BERTHON suggère de créer des ordres de priorité sur les projets. Par exemple, le devenir de l'ancienne laiterie pour installer les services techniques.

Leilha BERTHON, propose de prévoir pour cet été des animations (avec respect des gestes barrières...) car, certainement, des vacanciers viendront en Creuse puisque la crise sanitaire limitera les voyages loin et à l'étranger ; ce serait une manière de promouvoir la commune.

Madame le Maire suggère que la mairie prenne à sa charge ce type d'animations, compte-tenu du risque engendré par des manifestations en cette période de crise sanitaire. Il pourrait s'agir d'un marché à thème, d'une animation à « Coux » type cinéma en plein air (proposition de Françoise SUDI GUIRAL qui a des contacts pour cela). Différentes idées sont lancées.

Madame le Maire discute avec les élus de l'organisation du marché du mardi afin de respecter les mesures barrières contre le COVID-19. Elle ajoute que le marché d'Auzances n'a jamais été fermé pendant la crise sanitaire et que l'effort a été payant puisque actuellement, il a beaucoup de succès.

Questions diverses

✓ Subventions aux associations

Madame le Maire rappelle qu'elle a envoyé à chacun un tableau récapitulatif des associations subventionnées, avec la somme attribuée en 2019 et celle qu'elle suggère d'attribuer en 2020. Ce tableau mentionne aussi des informations spécifiques à chaque association comme les locaux mis à disposition, le nombre d'adhérents, le prix des cotisations...

Christiane BICHON-MOREL fait remarquer que les associations caritatives, compte-tenu de la crise sanitaire qui frappe, risquent d'avoir des besoins plus importants cette année. Il est donc décidé d'attendre des demandes si besoins étaient.

Pour le comité des fêtes, malgré la suppression des manifestations cette année, la somme habituelle est maintenue. Georges DIONNET précise que cette somme servira pour l'organisation du comice ; donc, aucune subvention exceptionnelle ne sera versée l'an prochain.

Le comité de jumelage Auzances-Rosstal a décidé de ne pas demander de subvention pour cette année puisque les manifestations sont annulées compte-tenu du COVID-19 (à vérifier)

L'association « Lire à Auzances » ne sollicite pas de subvention pour cette année.

Music Combraille n'ayant pas donné de suite à la demande de renseignements, aucune subvention ne sera attribuée.

Les propositions de montants sont validées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'association France Alzheimer Creuse recevra aussi une subvention de 150 € car elle intervient sur la commune d'Auzances, notamment à l'EHPAD.

Christian SCARAMUCCIA s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas de subventions aux associations de défense des animaux. Madame le Maire précise qu'aucune association ne demande ; de plus, quand un animal est errant, la commune gère la situation. Caroline LE CORRE explique que pour la stérilisation des chats, une convention avait été prise avec la Fondation 30 millions d'amis pendant deux ans. Cette année, cela devait s'arrêter fin mars.

✓ Demande d'ouverture de la salle omnisports pour judo

Françoise SIMON fait part qu'elle a refusé cette demande puisque les sports de combat sont pour l'instant interdits. De plus, elle souligne les difficultés d'entretien et de désinfection que poserait l'utilisation régulière de la salle omnisports.

✓ Demande d'utilisation du stade par le club d'athlétisme

Françoise SIMON propose d'accepter cette demande, en demandant le protocole de reprise avec respect des mesures barrières et sans mise à disposition de quelque local que ce soit pour éviter les problèmes de désinfection et d'entretien.

✓ **Dispositif sport – santé – culture – civisme**

Ce dispositif concerne la Communauté de Communes puisque c'est pendant le temps scolaire. De nombreuses interrogations se posent quant à ce dispositif pendant le temps scolaire.

✓ **Jeux du camping des Vergnes**

Les jeux sont dans un état inquiétant. Un diagnostic a été demandé officiellement et tout cela sera régularisé prochainement. Peut-être faudra-t-il penser à acheter un ou deux jeux....

✓ **Demande de Laurent Jacquet Haut Cœur d'Auzances**

Laurent JACQUET a sollicité une place de parking de la place du marché supplémentaire pour réinstaller ses tables de bar en terrasse lorsqu'il pourra ouvrir de nouveau. Madame le Maire lui a donné son accord. Un nouvel arrêté sera réalisé.

Il demande aussi à se relier à l'électricité sur la borne foraine. Les conseillers proposent plutôt une installation depuis son bar, en hauteur (attention à la hauteur des camions). Autre solution, il peut solliciter un compteur de chantier pour sa terrasse. Après réflexion, une installation solaire serait plus adaptée et comporterait moins de risques. Trois conseillers dont deux adjoints se proposent de le rencontrer (Fabien JAMME, Georges DIONNET, Christian SCARAMUCCIA). Madame le Maire insiste sur la sécurité à maintenir.

✓ **Subvention DSIL (contrat de ruralité) pour le projet de la gendarmerie**

Madame le Maire informe que la somme forfaitaire de 73 436 €, soit 36.69 % de subvention, a été attribuée dans le cadre du Contrat de Ruralité (DSIL) pour le projet d'extension et de réhabilitation partielle de la gendarmerie. Tous s'en félicitent.

✓ **Distribution des masques du Conseil Départemental**

Il reste des masques du Conseil Départemental à distribuer. Marie-Claude BOUGNOUX fait remarquer que la population n'était pas assez informée puisque l'article dans La Montagne n'est pas passé. Elle ajoute qu'il est important que les conseillers montrent l'exemple en portant des masques dans les commerces et en groupes.

Une nouvelle permanence de distribution sera donc organisée de 16H00 à 18H30 le mercredi 10, le jeudi 11, le vendredi 12 juin. Un article sera envoyé à La Montagne.

✓ **Demande du CAVL Agir**

Agir a réalisé un atelier théâtre au collège qui n'a pu être terminé en raison des mesures sanitaires contre le COVID-19. Afin que les 12 jeunes collégiens puissent terminer cet atelier en juillet, le CAVL AGIR souhaiterait que la commune achète les fournitures pour confectionner les visières nécessaires au respect des mesures barrières et la mise à disposition de deux salles. Les élus acceptent cette demande.

✓ **Demande de Mr et Mme Samuel HERVE de Rougnat pour une place sur le marché à l'année pour une crêperie ambulante « Mimi la galette »**

Le Conseil Municipal donne son accord.

✓ **APD de la salle des associations à l'espace André Vénuat**

Madame le Maire souhaiterait que tous étudient l'APD et fassent part de leurs remarques assez rapidement. Elle suggère de demander par exemple un fonctionnement automatique (ou à pédales) des robinets et luminaires. Fabien JAMME suggère d'installer un volet roulant sur la baie vitrée à la place de grilles. De même, il pense qu'il serait certainement possible de remblayer l'espace (pour une pente douce) pour éviter d'avoir besoin de créer une rampe PMR.

La séance est levée à 0H25 minutes.

Le Maire,
Françoise SIMON

Le secrétaire de séance,
Bastien GENDRAUD